



Les **GREAM** Cahiers

Groupe de recherche en économie appliquée et théorique

N° 57 Vol. 3

" Réfléchir à changer "

Juillet – Septembre 2016



Une métrique de la gouvernance en Afrique

Massa Coulibaly, Boubacar Bougoudogo

Table des matières

Résumé	1
Introduction.....	3
1. Demande de gouvernance	4
1.1. L'indice de citoyenneté.....	4
1.2. Indice de redevabilité.....	6
1.3. Séparation des pouvoirs.....	8
2. Offre de gouvernance.....	11
2.1. Indice de confiance aux institutions	11
2.2. Indice d'efficacité des pouvoirs publics.....	13
2.3. Indice de sécurité.....	14
2.4. Indice d'absence de corruption.....	16
2.5. Indice de justice.....	18
3. Indices de gouvernance	20
3.1. Indice de demande de gouvernance.....	20
3.2. Offre de gouvernance.....	22
3.3. Offre et demande de gouvernance.....	24
Conclusions.....	27
Annexe. Distribution des pays de l'échantillon.....	29

Résumé

Le présent rapport traite des questions portant sur la gouvernance en Afrique. Pour ce faire, nous avons construit des indices pour la demande et l'offre de gouvernance dans les pays africains du réseau Afrobaromètre sur la base des données des enquêtes du Round 6 (2014-2015). De façon spécifique, il a été construit des indices relatifs à la citoyenneté, à la redevabilité, à la séparation des pouvoirs, en ce qui concerne la demande de gouvernance, à la confiance aux institutions, à l'efficacité des pouvoirs publics, à la sécurité, à l'absence de corruption et à la justice pour ce qui est de l'offre. Enfin, ces indices ont été mis en balance pour mesurer l'équilibre sur le marché de la gouvernance.

Le traitement des données permet de faire des constats que l'on peut résumer ainsi:

- En moyenne, l'AFrique est sensiblement plus caractérisée, aux yeux des populations, par un déficit de bonne gouvernance qu'autre chose, 26 pays en déficit sur les 36 de l'échantillon contre 9 en excédent le seul Maroc en équilibre. Le déficit est perçu par plus de 4 citoyens sur 5 au Liberia et au Gabon
- Au total, la moyenne de demande de bonne gouvernance est notée 6 sur 10, avec 24 pays au-dessus de cette moyenne et seulement 4 pays n'ayant pas la moyenne de 5 sur 10 (Mozambique, Swaziland, Soudan et Egypte)
- A l'opposé, l'offre moyenne dépasse à peine 5 sur 10 avec davantage de pays au-dessous (19) qu'au-dessus (17), six pays se situant même sous les 5 sur 10 de moyenne nationale. Le Niger par contre dépasse la note de 7 sur 10 avec 3 autres pays qui s'en approchent (Namibie, Ile Maurice et Botswana)
- Les indices individuels de gouvernance se situent en moyenne autour de 6 sur 10 avec davantage de pays au-dessus de la moyenne que de pays au-dessous (19 contre 17) pour la citoyenneté et l'inverse pour la redevabilité (17 contre 19) avec la parité parfaite pour la séparation des pouvoirs et dont les notes sont comprises entre 5 (Algérie) et 8 (Gabon) sur 10
- L'indice moyen de confiance aux institutions reste inférieur à la moyenne de 5 sur 10 avec 19 pays qui s'en écartent encore davantage significativement et seulement 11 qui s'en approchent tout aussi significativement

- L'efficacité des pouvoirs publics à satisfaire les préoccupations des populations africaines est notée en moyenne 4 sur 10, allant, selon les pays, de 1 sur 10 à un peu plus de 5 sur 10, pour seulement 4 pays dans ce cas de la moyenne de 5 sur 10 et plus (Ile Maurice, Niger, Namibie et Botswana)
- En matière de sécurité, la note moyenne de 7 sur 10 indique que l'Afrique en fait assez dans ce domaine avec 21 pays au-dessus de cette moyenne et encore l'Ile Maurice qui se distingue nettement par une note de 9 sur 10 alors que le Liberia fait à peine 5 sur 10
- Le continent semble en faire autant que la sécurité dans l'absence de corruption ou de non paiement de pots de vin surtout que 20 des 36 pays enregistrent des notes de 7 sur 10 et plus dont 8 avec plus de 8 sur 10, même le plus mauvais élève (Liberia) se situe légèrement au-dessus de 5 sur 10 pour cette dimension de l'offre de gouvernance
- L'indice de justice, mesuré ici par l'expérience des citoyens avec les tribunaux, est noté en moyenne, tous pays confondus, 8 sur 10, seulement 11 pays en faisant moins mais dont la plus petite note est supérieure à 6 sur 10 (toujours pour le Liberia).

Il faut rappeler que Afrobaromètre est un réseau de recherche africain en sciences sociales. Il mesure l'opinion publique sur les questions clés politiques, sociales et économiques. Les données sont obtenues par entretiens en face-à-face dans les langues officielles et nationales avec des échantillons représentatifs¹ des citoyens africains âgés de 18 ans et plus. Dans son round 6, y compris l'enquête de décembre 2014 du Mali, plus de 50'000 citoyens ont été enquêtés dans 34 pays africains. Le présent rapport est basé sur le traitement de données de certaines questions du questionnaire portant dans son ensemble sur "La qualité de la démocratie et de la gouvernance en Afrique" avec les enquêtes de terrain menées tout au long de l'année 2014. Les résultats sont fiables avec une marge d'erreur de $\pm 2\%$ à un niveau de confiance d'au moins 95%.

¹ Voir <http://www.afrobarometer.org/survey-and-methods/sampling-principles>

Introduction

Depuis quelques années, les institutions internationales comme la Banque mondiale, le Fonds monétaire international ont élaboré des indices pour mesurer la gouvernance. En effet, la gouvernance peut être définie comme la "manière dont s'exerce l'autorité politique, économique et administrative dans la gestion des affaires dans un pays" (Boutaleb, 2002) ou un processus par lequel une société se pilote et se dirige. Dans ce sens, les indicateurs de gouvernance sont essentiels dans la réflexion stratégique sur le choix des options de développement de pays. Pour ce faire, l'on procède à la construction d'indices qui sont des opinions et non des données matérielles. Ces indices reposent soit sur des avis d'experts soit sur des enquêtes auprès des ménages.

Pour le cas présent, il sera utilisé les résultats des enquêtes Afrobaromètre Round 6 pour construire ces indices censés évaluer la gouvernance à partir de l'avis que les citoyens se font des institutions publiques. Nous avons procédé à l'identification des variables de gouvernance, respectivement en offre et en demande, à la dichotomisation de ces variables et enfin à la construction d'un indice composite de gouvernance. Le rapport est structuré en trois sections traitant respectivement de la demande de gouvernance, de l'offre de gouvernance et de l'équilibre. L'analyse des données se fait par pays et selon certaines caractéristiques sociodémographiques pertinentes comme l'âge, le sexe ou le milieu de résidence ainsi que des regroupements de pays par revenu, IDH, langue et autres (voir Annexe).

1. Demande de gouvernance

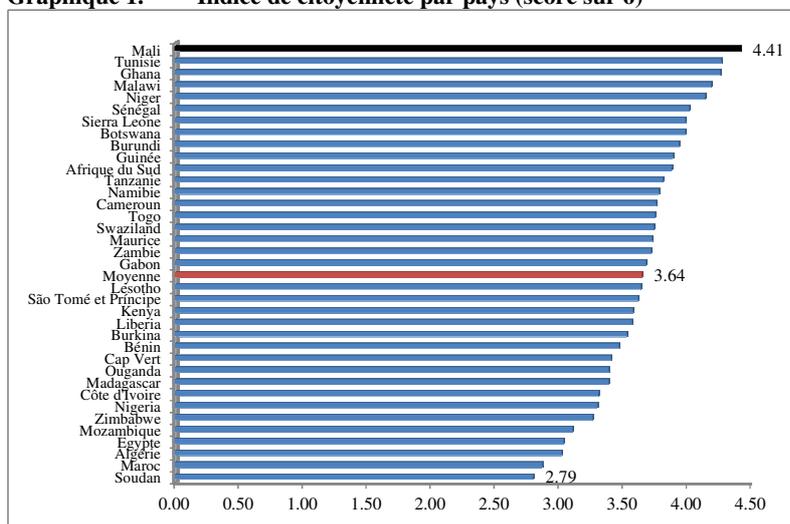
La demande de gouvernance est définie comme l'attitude des citoyens vis-à-vis d'un certain nombre de normes sociales qu'ils s'imposeraient volontiers et d'attitudes ou réactions qu'ils attendent des gouvernants. Ces normes et attitudes portent sur la citoyenneté, la redevabilité et la séparation des pouvoirs. Tous ces trois domaines sont bien renseignés dans les enquêtes Afrobaromètre et cela depuis plusieurs rounds, depuis le début des années 2000 pour ce qui est du cas du Mali, cas qui se prête à l'établissement de la dynamique ou l'évolution de long terme de chaque indicateur, ici calculé.

1.1. L'indice de citoyenneté

Pour mesurer la citoyenneté dans les 36 pays du Round 6 des enquêtes Afrobaromètre, nous avons procédé à une dichotomisation de plusieurs questions portant sur l'intérêt pour les affaires publiques, les plaintes pour mauvais services publics, le paiement des impôts, la signalisation des incidents de corruption aux autorités et le refus de payer des services publics ou ses impôts². Avec exactement 6 questions avec chacune dichotomisée en 1 pour la réponse socialement positive ou 0 sinon, on obtient une moyenne de 3.6 sur 6, soit exactement 5 points sur 10. Sur la base de cette moyenne de 3.6, on trouvera que 19 des 36 pays sont au dessus de ce seuil et donc 17 en deçà. Les plus forts scores sont obtenus par 6 pays, tous à plus de 4 points sur 6, à savoir le Mali, la Tunisie, le Ghana, le Malawi, le Niger et le Sénégal. Le plus faible score est détenu par le Soudan (2.79 sur 6).

² Il s'agit des questions Q13, Q26C, Q26E, Q56, Q75A et Q75B

Graphique 1. Indice de citoyenneté par pays (score sur 6)



L'indice de citoyenneté ainsi créé est indépendant du milieu de résidence, du niveau de revenu ou d'IDH du pays. Sans lien net par tranche d'âge, il croît plus nettement le long des générations de 3.6 points sur 6 aux 18-35 ans à 3.8 aux plus de 60 ans en passant par 3.7 pour les 36-60 ans. Il est plus élevé pour les hommes que pour les femmes, 3.8 contre 3.5. De même, il croît clairement au fur et à mesure du niveau d'éducation, de 3.5 aux analphabètes à 3.9 aux citoyens de niveau d'enseignement post-secondaire avec 3.6 pour le primaire et 3.7 le secondaire. Tout aussi nettement, les francophones et les anglophones ont des scores bien supérieurs à ceux des arabophones et lusophones. Corrélativement, les zones d'intégration sont réparties en deux camps, d'une part ceux à indice supérieur à la moyenne, à savoir la CEDEAO, la CEEAC et la SADC ceux à indice inférieur, soient la COMESA et l'UMA.

Tableau 1. Indice de citoyenneté (score sur 6)

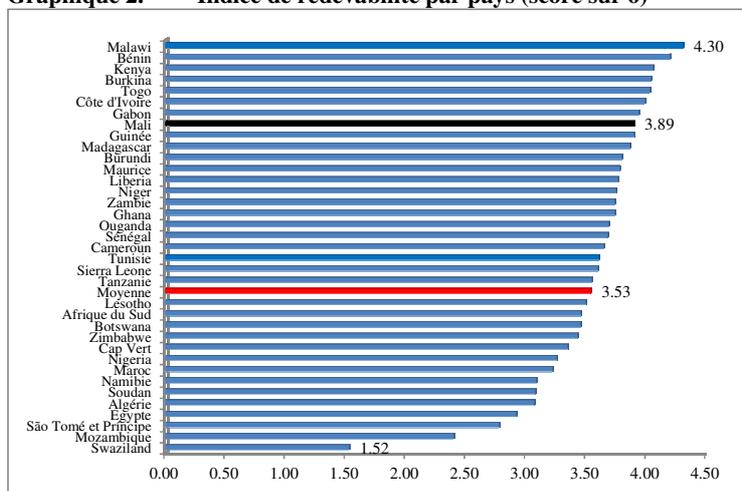
		Score /6
Sexe	Homme	3.8
	Femme	3.5
Génération	18-35 ans	3.6
	36-60 ans	3.7
	Plus de 60 ans	3.8
Education	Aucun enseignement formel	3.5
	Enseignement primaire	3.6
	Enseignement secondaire	3.7
	Enseignement post secondaire	3.9
Langue officielle	anglais	3.7
	français	3.8
	portugais	3.3
	arabe	3.3
Zone d'intégration économique	CEDEAO	3.8
	CEEAC	3.7
	SADC	3.7
	COMESA	3.5
	UMA	3.4
Moyenne		3.6

1.2. Indice de redevabilité

Pour construire l'indice de redevabilité, nous avons utilisé les questions relatives à la redevabilité du Président devant l'Assemblée, au fait de rendre le gouvernement comptable de ses actes, la possibilité pour les médias de faire des enquêtes sur les actes de corruption et les responsabilités de certaines institutions, à savoir les députés, les conseillers communaux et le Président de la République, devant d'autres acteurs³. De façon générale, l'indice de redevabilité en Afrique est de 3.53 sur ces 6 questions. Vingt-deux pays ont des scores nationaux supérieurs à la moyenne africaine, parmi lesquels 5 ont au moins 4 points de score sur 6, à savoir le Malawi, le Bénin, le Kenya, le Burkina Faso et le Togo.

³ Ce sont les questions Q34, Q35, Q36, Q69A, Q69B et Q69C

Graphique 2. Indice de redevabilité par pays (score sur 6)



Le milieu de résidence ne semble pas avoir une grande incidence sur l'exigence en matière de redevabilité. L'indice de redevabilité sérié en classe d'âge semble avoir une relation à double-sens. En d'autres termes, l'exigence de redevabilité croît de 18 à 45 ans puis décroît de cet âge jusqu'à plus de 65 ans. La tranche d'âge d'inflexion se situe à 36-45 ans où l'indice atteint son plus haut niveau. Par sexe, la différence homme-femme est significative 3.6 pour les hommes contre 3.4 aux femmes. L'éducation joue également un rôle prépondérant. L'exigence de redevabilité augmente le long du niveau d'enseignement, de 3.4 à aucun niveau à 3.7 pour le niveau post-secondaire, 3.5 respectivement 3.6 pour les niveaux primaire et secondaire. Si l'indice ne dépend pas significativement du niveau de revenu ou d'IDH, il est cependant plus élevé dans les pays francophones (3.91 contre 3.53 de moyenne) ainsi que dans la zone CEDEAO (3.74) et par contre beaucoup plus faible dans les pays de langue portugaise ainsi qu'à l'UMA ou à la SADC.

Tableau 2. Indice de redevabilité (score sur 6)

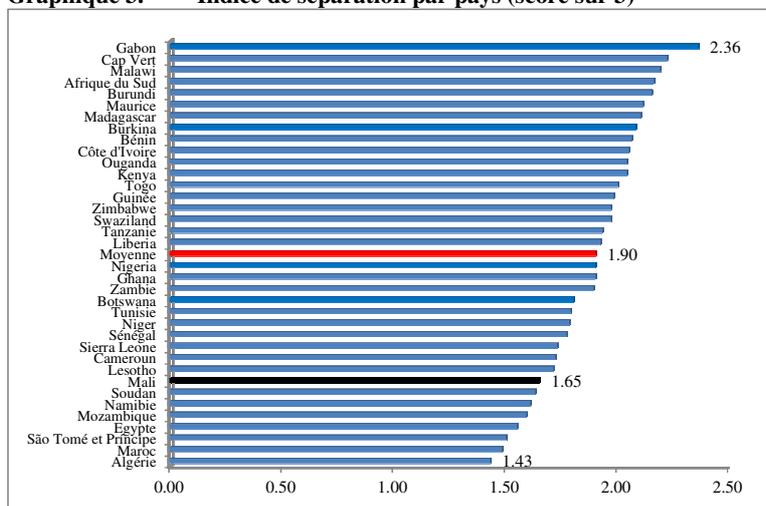
		Score /6
Sexe	Homme	3.64
	Femme	3.41
Langue officielle	anglais	3.54
	français	3.91
	portugais	2.72
	arabe	3.20
Zone d'intégration économique	CEDEAO	3.74
	CEEAC	3.44
	SADC	3.33
	COMESA	3.59
	UMA	3.29
Moyenne		3.53

1.3. Séparation des pouvoirs

Dans le questionnaire Afrobaromètre Round 6, seules trois questions permettent d'aborder la question de la séparation des pouvoirs. Il s'agit de la question relative à l'indépendance des médias du contrôle du gouvernement, du vote des lois par les députés et la responsabilité du Président face aux décisions de justice⁴. Sur ce fait, les citoyens africains ont une moyenne de 1.9 sur 3, bien au-delà du seuil théorique de 1.5. Comme pour la redevabilité, 18 des 36 pays ont un score supérieur à la moyenne africaine. Parmi ceux-ci, 11 ont un score d'au moins 2 points sur 3 avec en tête le Gabon, le Cap Vert, la Malawi, l'Afrique du Sud et le Burundi. De l'autre côté, l'Algérie et le Maroc sont les seuls pays à enregistrer moins de 1.5 de score. Ils sont suivis de Sao Tomé et Principe qui fait exactement 1.50 de score national.

⁴ Ce sont les questions Q17, Q37 et Q38

Graphique 3. Indice de séparation par pays (score sur 3)



Par milieu de résidence, les urbains sont plus demandeurs en matière de séparation de pouvoirs que les ruraux avec respectivement 2.0 et 1.9. Aussi, les hommes semblent plus exigeants que les femmes avec 2.0 et 1.8. Les données Afrobaromètre sériées par classe d'âge ne montrent pas de différence nette entre classes. Cependant, la séparation des pouvoirs est de moins en moins exigée le long des générations, avec 1.9 pour les 18-35 ans contre 1.8 pour les plus de 60 ans. Elle augmente avec le niveau d'éducation de 1.7 pour aucun à 2 pour le post-secondaire. De même, elle est très forte dans les pays francophones (2.0) et anglophones (1.9) et faible dans les autres régions linguistiques (1.6 dans les pays de langue arabe et 1.7 dans ceux de la langue portugaise). Corrélativement donc, elle reste forte dans les pays de la SADC, COMESA et CEDEAO. Sans lien particulier avec le niveau de revenu, elle diminue au fur et à mesure qu'augmente le niveau d'IDH du pays, de 1.9 dans les pays à IDH faible à 1.8 dans ceux à IDH élevé.

Tableau 3. Indice de séparation des pouvoirs (score sur 3)

		Score /3
Milieu de résidence	Urbain	1.95
	Rural	1.86
Sexe	Homme	1.96
	Femme	1.84
Génération	18-35 ans	1.92
	36-60 ans	1.89
	Plus de 60 ans	1.78
Education	Aucun enseignement formel	1.71
	Enseignement primaire	1.86
	Enseignement secondaire	1.99
	Enseignement post secondaire	2.00
Langue officielle	anglais	1.94
	français	2.00
	portugais	1.72
	arabe	1.56
Région d'intégration économique	CEDEAO	1.92
	CEEAC	1.86
	SADC	1.93
	COMESA	1.93
	UMA	1.57
IDH	IDH faible	1.92
	IDH moyen	1.88
	IDH élevé	1.78
Moyenne		1.90

2. Offre de gouvernance

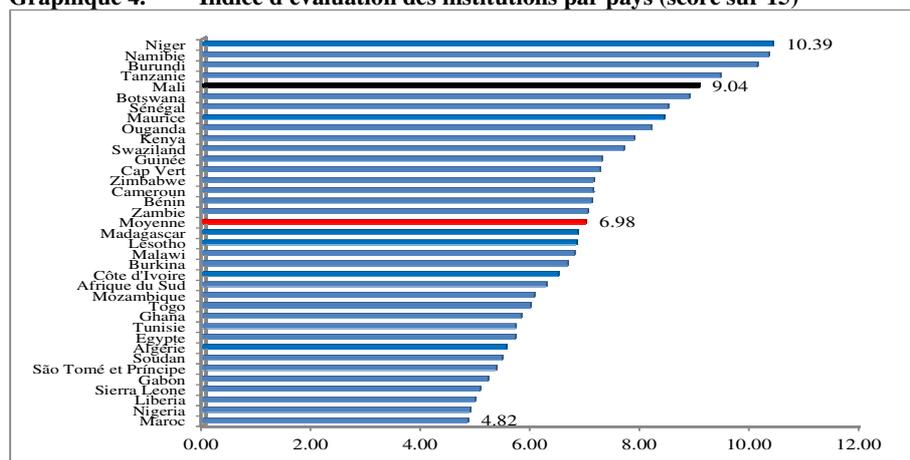
A l'image des indices construits sur la demande de gouvernance, l'on a bâti sur l'offre de gouvernance, des indices relatifs à la confiance aux institutions, à l'efficacité des pouvoirs publics, à la sécurité, à la non corruption et à la justice.

2.1. Indice de confiance aux institutions

Comme les autres indices évoqués ci-dessus, l'indice d'évaluation des institutions a été conçu par l'utilisation principalement de 4 questions qui se répartissent en 15 variables dont la confiance aux institutions avec 8 variables, l'appréciation du mandat présidentiel avec 3 variables et enfin l'écoute du citoyen et le Président face à la justice et à l'Assemblée avec 2 variables chacune⁵.

Au total, la moyenne africaine de cet indice est de 6.98 sur 15 points, score donc inférieur à la moyenne théorique qui est de 7.50. Ainsi, seuls 11 pays sur les 36 ont une moyenne supérieure à 7.5 avec en tête le Niger, la Namibie et le Burundi. Au bas de l'échelle, se situent le Maroc, le Nigéria et le Libéria, avec des scores de moins de 5 points sur 15.

Graphique 4. Indice d'évaluation des institutions par pays (score sur 15)



⁵ Ce sont les questions Q45C, Q45E, Q52A, Q52B, Q52C, Q52D, Q52E, Q52H, Q52I, Q52J, Q59A, Q59B, Q68A, Q68B et Q68C

L'indice d'évaluation construit sur la base du questionnaire Afrobaromètre montre que les intellectuels de niveau post-secondaire ne sont pas satisfaits de ces structures comparativement aux personnes n'ayant pas d'éducation formelle, 6.31 contre 7.57 de moyenne sur 15. Ainsi, il augmente tout le long de l'âge allant de 6.76 pour les 18-25 ans à 7.72 pour les plus de 65 ans, séparant du coup les citoyens en deux grandes catégories, celles qui ont un score en dessous de la moyenne théorique et celles qui ont un score supérieur. Ainsi, l'on se retrouve avec les classes d'âge 18-55 ans pour le premier groupe et les plus de 55 ans pour le second groupe. Cela est tout aussi vérifié dans la classification générationnelle. Les citoyens ayant un niveau d'éducation secondaire et post-secondaire ainsi que les arabophones et lusophones sont plus exigeants en matière d'évaluation des institutions comparativement à leurs homologues anglophones et francophones. Enfin, il est curieux de constater que seuls les pays de la COMESA ont un score supérieur à la moyenne théorique, 8.0 contre 7.5. Les plus en deçà de cette moyenne théorique et même en deçà de la moyenne africaine (6.98) sont les pays de l'UMA et de la CEEAC.

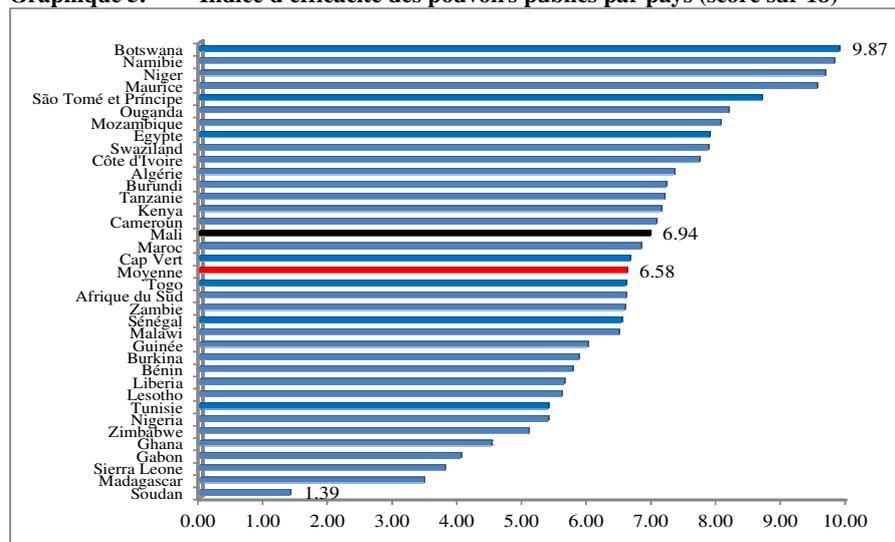
Tableau 4. Indice d'évaluation des institutions (score sur 15)

	Score /15	
Age	18 - 25 ans	6.76
	26 - 35 ans	6.75
	36 - 45 ans	7.01
	46 - 55 ans	7.30
	56 - 65 ans	7.52
	Plus de 65 ans	7.72
Génération	18-35 ans	6.75
	36-60 ans	7.16
	Plus de 60 ans	7.65
Education	Aucun enseignement formel	7.57
	Enseignement primaire	7.31
	Enseignement secondaire	6.71
	Enseignement post secondaire	6.31
Langue officielle	anglais	7.08
	français	7.59
	portugais	6.16
	arabe	5.43
Région économique	CEDEAO	6.66
	CEEAC	5.88
	SADC	7.22
	COMESA	8.02
	UMA	5.35
Moyenne	6.98	

2.2. Indice d'efficacité des pouvoirs publics

Comme les autres indices, celui-ci a été construit autour de questions spécifiques telles que la direction de marche du pays, la situation économique actuelle du pays, la capacité du Gouvernement à gérer tel ou tel problème de développement, les performances du Gouvernement et les performances du Conseil communal. Ce sont au total 18 variables ainsi mesurées⁶. Sur 18 points donc, la note moyenne africaine est de 6.58 bien en-deçà de la moyenne théorique de 9 points, moyenne théorique au-dessus de laquelle se hissent à peine 4 pays que sont l'Ile Maurice, le Niger, la Namibie et le Botswana. Dix-huit des 32 pays qui font moins de 9 sur 18 font même moins que la moyenne africaine de 6.58. Parmi eux, les 4 pires derniers restent le Gabon, la Sierra Léone, Madagascar et surtout le Soudan (1.39 de note sur 18).

Graphique 5. Indice d'efficacité des pouvoirs publics par pays (score sur 18)



Il n'existe pas de forte différence par niveau d'éducation dans la répartition de l'indice d'efficacité des pouvoirs publics. Ses principaux déterminants sont plutôt liés aux différents critères de regroupement des pays; Ainsi, est-il plus élevé chez les lusophones (7.84 sur 18) que chez les autres groupes linguistiques. Il l'est également dans les pays de la SADC. Il croit avec le

⁶ Ce sont les questions Q3, Q4A, Q61A, Q66A à Q66M, Q67A et Q67B

niveau de revenu ou d'IDH, d'à peine 6 sur 18 chez les moins nantis à plus de 7 chez les mieux nantis. On notera toutefois que la note moyenne de tous les regroupements est bien en-deçà de 9 sur 18.

Tableau 5. Indice d'efficacité des pouvoirs publics (score sur 18)

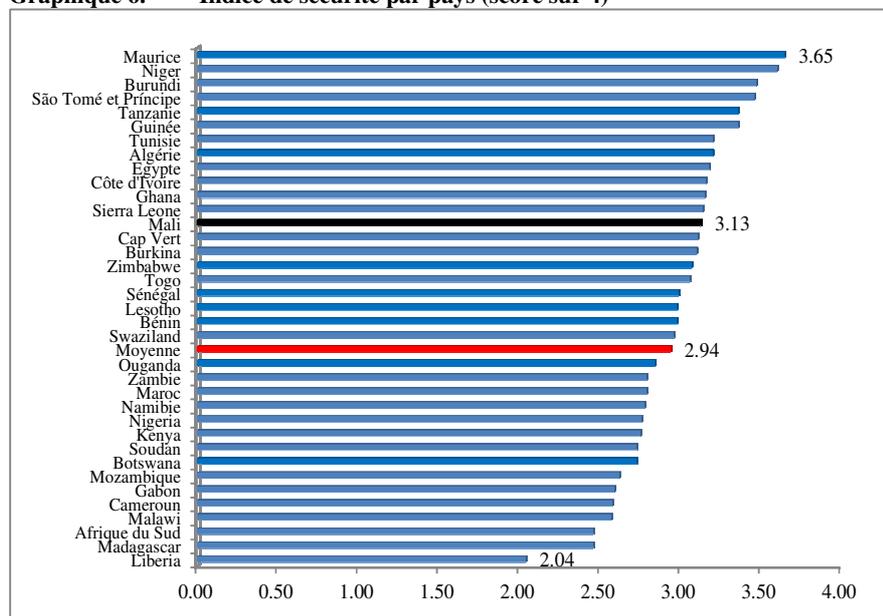
		Score /18
Langue officielle	anglais	6.45
	français	6.33
	portugais	7.84
	arabe	6.84
Région économique	CEDEAO	6.05
	CEEAC	6.57
	SADC	6.99
	COMESA	6.81
	UMA	6.50
Revenu par tête	Faible revenu	6.53
	Revenu moyen inférieur	6.27
	Revenu moyen supérieur	7.38
IDH	IDH faible	6.39
	IDH moyen	6.86
	IDH élevé	7.41
Moyenne		6.58

2.3. Indice de sécurité

L'indice de sécurité a été construit avec deux questions principales totalisant quatre variables dichotomisées sur différentes dimensions de la sécurité comme le fait de n'avoir pas été victime de vol ou d'agression physique, se sentir en sécurité ou ne pas avoir peur de subir un quelconque crime⁷. Au total, l'indice moyen de sécurité est de 2.94 sur 4, supérieur de près d'un point de la moyenne théorique de 2 sur 4. Sur l'ensemble des pays enquêtés, 21 ont des scores supérieurs à la moyenne de 2.94 avec à leur tête l'Ile Maurice, le Niger et le Burundi. A l'opposé, le Libéria, Madagascar et l'Afrique du Sud sont plus ou moins en déficit de sécurité.

⁷ Ce sont les questions Q10A, Q10B, Q11A et Q11B

Graphique 6. Indice de sécurité par pays (score sur 4)



L'indice de sécurité construit à partir des données Afrobaromètre du Round 6 augmente le long des tranches d'âge, passant de 2.88 pour 18-35 ans à 3.14 pour les plus de 65 ans en passant par 3.01 pour les 46-55 ans. La distribution par génération est conforme à cette empreinte de l'âge, de 2.88 la jeune génération à 3.12 la vieille et 2.99 la génération intermédiaire. A contrario, cet indice diminue clairement avec le niveau d'éducation, de 3.13 pour "aucun niveau" à 2.84 pour "post-secondaire" avec de scores compris entre ces deux bornes pour les niveaux intermédiaires. Par regroupement géographique, deux zones d'intégration marquent le pas sur les autres, à savoir la SADC et la CEEAC, toutes avec des scores inférieurs à la moyenne continentale.

Tableau 6. Indice de sécurité (score sur 4)

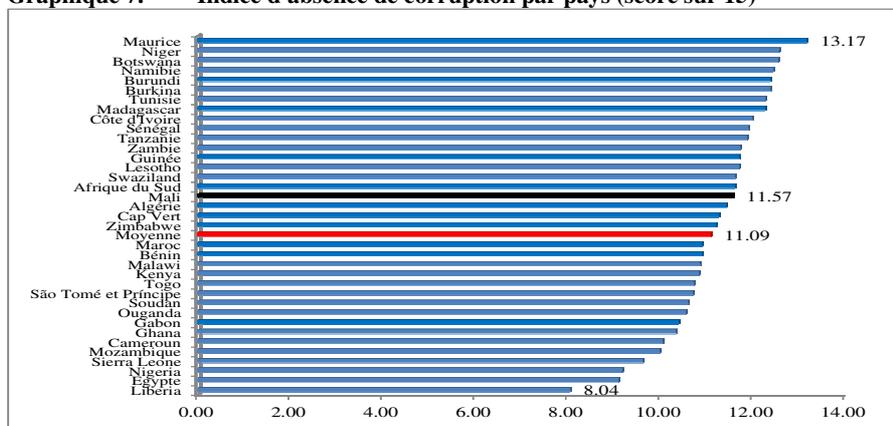
		Score /4
Age	18 - 25 ans	2.88
	26 - 35 ans	2.88
	36 - 45 ans	2.95
	46 - 55 ans	3.01
	56 - 65 ans	3.11
	Plus de 65 ans	3.14
Génération	18-35 ans	2.88
	36-60 ans	2.99
	Plus de 60 ans	3.12
Education	Aucun enseignement formel	3.13
	Enseignement primaire	2.96
	Enseignement secondaire	2.87
	Enseignement post secondaire	2.84
Région économique	CEDEAO	3.03
	CEEAC	2.88
	SADC	2.79
	COMESA	3.03
	UMA	3.06
Moyenne		2.94

2.4. Indice d'absence de corruption

Pour aborder la question de la corruption, l'on a utilisé 15 variables réparties entre 3 groupes de questions à savoir l'implication dans les affaires de corruption, les cas de corruption et le fait de signaler des cas de corruption⁸. En moyenne, l'indice de non corruption se chiffre à 11.09 largement supérieur au score moyen théorique de 7.5 sur 15. Au total, 20 pays ont un indice supérieur à 11.09 (moyenne africaine) et aucun n'a un indice inférieur à 7.5. L'Ile Maurice, le Niger et le Botswana présentent les plus forts scores tandis que le Libéria, le Nigéria et l'Egypte ont les indices les plus faibles. Les deux pays aux extrêmes sont l'Ile Maurice (13.17) le haut de l'échelle et le Liberia (8.04) le bas de l'échelle, le premier est à IDH élevé ou à revenu moyen supérieur et le second à revenu et IDH faibles.

⁸ Ce sont les questions Q53A à Q53G, Q55B, Q55D, Q55F, Q55H, Q55J, Q55L, Q57A et Q57B

Graphique 7. Indice d'absence de corruption par pays (score sur 15)



Les données permettent de sérier significativement l'indice lié à la corruption par génération, par niveau d'éducation, par langue et par IDH. L'indice augmente le long des générations passant de 11.01 pour la génération des 18-35 ans à 11.36 pour la génération des plus de 60 ans. A l'inverse, il décroît avec le niveau d'éducation, passant de 11.22 à 10.82 aux extrêmes. Seuls les francophones, avec une moyenne de 11.71, présentent un score supérieur à la moyenne africaine qui est de 11.09. De même, seuls les pays à IDH élevé ont un score largement au-dessus de la moyenne (12.29) tandis que les pays à IDH moyen représentent le prototype de pays moyens avec 11.08 contre 11.09, sans donc de différence significative apparente. Ce sont donc finalement les pays à IDH faible qui présenteraient un déficit d'offre de non corruption soit finalement un surplus de corruption par rapport aux autres nations africaines.

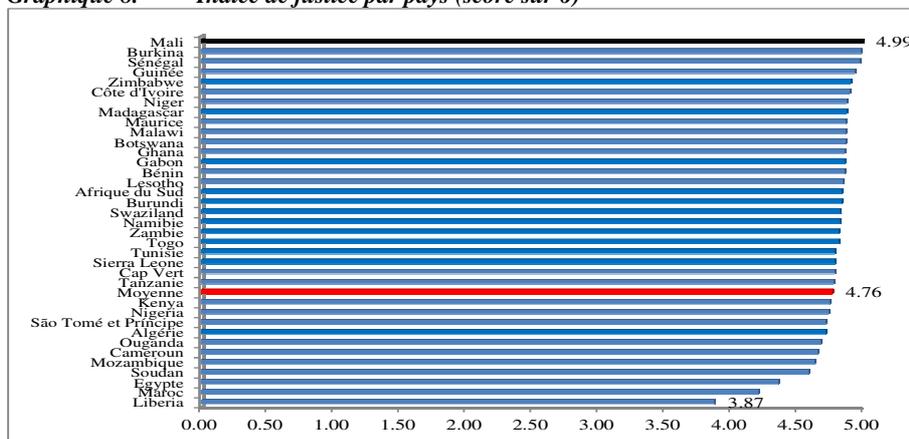
Tableau 7. Indice de non corruption (score sur 15)

		Score /15
Génération	18-35 ans	11.01
	36-60 ans	11.13
	Plus de 60 ans	11.36
Education	Aucun enseignement formel	11.22
	Enseignement primaire	11.20
	Enseignement secondaire	11.05
	Enseignement post secondaire	10.82
Langue officielle	anglais	10.94
	français	11.71
	portugais	10.48
	arabe	10.93
IDH	IDH faible	10.97
	IDH moyen	11.08
	IDH élevé	12.29
Moyenne		11.09

2.5. Indice de justice

La question de l'indice de la justice a été traité sous l'angle des expériences devant les tribunaux et le fait de porter plainte devant eux. Ces deux aspects de la justice sont déclinés en 6 variables dichotomiques⁹. La note moyenne de l'indice de justice est de 4.76, score supérieur à la moyenne théorique qui est de 3 sur 6. Il faut aussi noter que sur les 36 pays enquêtés, 25 ont des scores supérieurs à la moyenne africaine avec à leur tête le Mali avec un score de 4.99. A l'inverse, le Libéria est le pays présentant le plus faible score, 3.87 sur 6, toutefois supérieur à la moyenne théorique.

Graphique 8. *Indice de justice par pays (score sur 6)*



Ni le milieu, ni le sexe encore moins le niveau d'éducation ne semblent avoir des influences sur le niveau de l'indice de justice. Aussi, seules la langue et la géographie semblent quelque peu différencier les pays en la matière. Aussi, les francophones se situent-ils nettement au-dessus de la moyenne tandis que les anglophones y sont presque exactement sur la moyenne (4.75 versus 4.76). En conséquence, les pays de la CEDEAO et ceux de la SADC font mieux que la moyenne en matière d'offre de justice, selon bien sûr les perceptions des ressortissants de ces nations.

⁹ Ce sont les questions Q73A à Q73E et Q74A

Tableau 8. Indice de justice (score sur 6)

		Score /6
Langue officielle	anglais	4.75
	français	4.89
	portugais	4.69
	arabe	4.51
Région économique	CEDEAO	4.79
	CEEAC	4.74
	SADC	4.82
	COMESA	4.68
	UMA	4.56
Moyenne		4.76

3. Indices de gouvernance

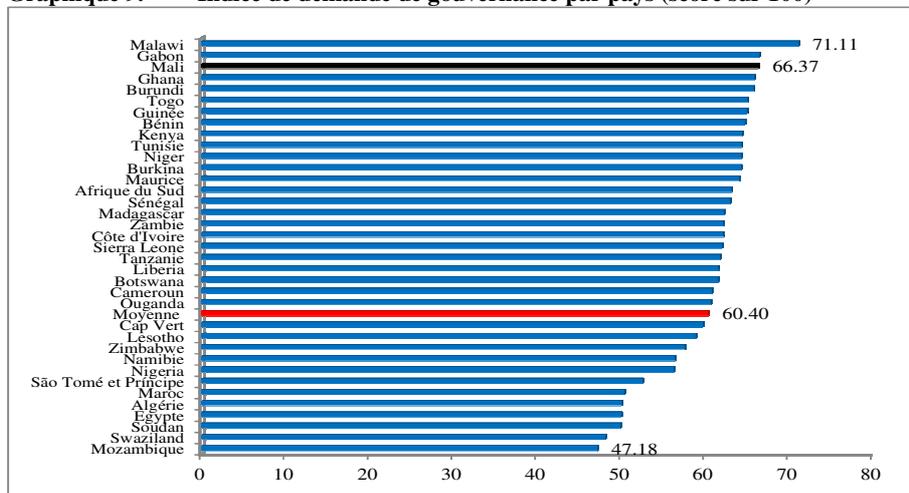
Cette section aborde respectivement l'indice de demande de gouvernance, l'indice d'offre et l'équilibre entre la demande et l'offre de gouvernance à travers des indices composites construits à cet effet.

3.1. Indice de demande de gouvernance

L'indice composite de demande de gouvernance a été construit à partir des indices individuels de citoyenneté, de redevabilité et de séparation des pouvoirs. Au total, cet indice a concerné 15 variables dichotomiques avec respectivement, faut-il le rappeler, 6 pour la citoyenneté et la redevabilité chacune et 3 pour la séparation des pouvoirs. Pour les calculs, les notes obtenues dans les trois dimensions de la demande de gouvernance ont été additionnées puis divisées par 15 ensuite multipliées par cent pour les avoir en notes sur 100 points, une sorte de pourcentages.

Sur l'ensemble des pays, la moyenne de l'indice de demande de gouvernance est de 60.4 points sur 100, supérieur à la moyenne théorique qui se chiffre à 50 sur 100. Mieux, 24 pays sur les 36 sont situés au-dessus de la moyenne africaine avec à leur tête le Malawi (71.11 points sur 100) qui semble se détacher nettement des autres, une véritable soif de gouvernance dans ce pays. Au bas de l'échelle, 4 pays ont de 50 points sur 100, ce sont le Mozambique, le Swaziland, le Soudan et l'Egypte, tous à très faible demande de bonne gouvernance. Ils sont suivis de l'Algérie avec seulement 50.1 points sur 100, autant dire juste la moyenne théorique.

Graphique 9. Indice de demande de gouvernance par pays (score sur 100)



Le niveau de la demande de gouvernance est significativement différent selon le milieu de résidence, le sexe et le niveau d'éducation. Il est plus élevé chez les urbains que chez les ruraux ainsi que chez les hommes comparativement aux femmes. Il croit également avec le niveau d'éducation, avec plus de 6 points de pourcentage d'écart entre les deux niveaux extrêmes (aucun et post-secondaire). Curieusement, l'indice est inférieur à la moyenne dans les deux groupes de pays de langue portugaise et arabe tout en étant très élevé chez les francophones, probablement les plus demandeurs de bonne gouvernance à leurs Etats respectifs et sans doute vis-à-vis d'eux-mêmes pour ce qui est de la citoyenneté. Plus curieusement encore, aucune autre zone géographique, en dehors de la CEDEAO, n'a un indice régional qui atteigne la moyenne africaine même si les scores ne l'en écartent pas significativement, à l'exception toutefois de l'UMA (54.9 contre 60.4).

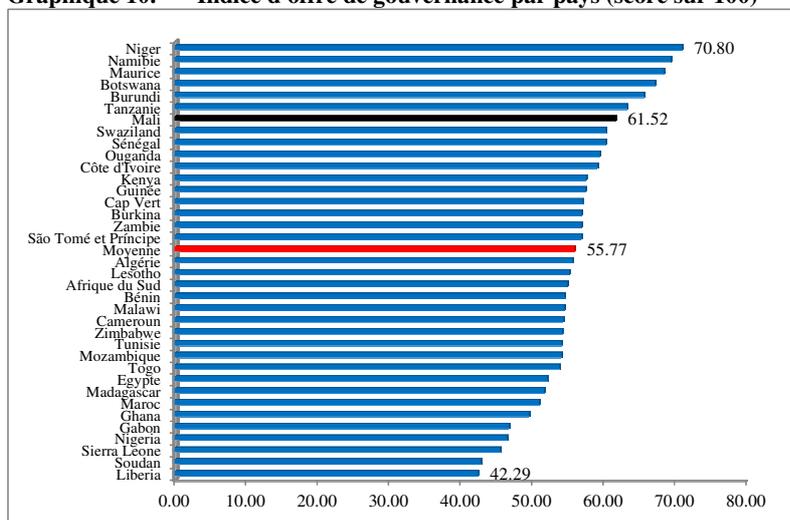
Tableau 9. Indice de demande de gouvernance (score sur 100)

		Score /100
Milieu de résidence	Urbain	61.44
	Rural	59.66
Sexe	Homme	62.42
	Femme	58.40
Education	Aucun enseignement formel	57.41
	Enseignement primaire	59.41
	Enseignement secondaire	61.46
	Enseignement post secondaire	63.57
Langue officielle	anglais	61.05
	français	64.48
	portugais	51.65
	arabe	53.67
Région économique	CEDEAO	62.83
	CEEAC	59.89
	SADC	59.43
	COMESA	59.94
	UMA	54.90
Moyenne		60.40

3.2. Offre de gouvernance

Tout comme l'indice de demande, l'indice d'offre de gouvernance a été construit à partir des indices individuels d'évaluation des institutions, d'efficacité des pouvoirs publics, de sécurité, d'absence de corruption et de bonne justice. Ces cinq dimensions d'offre totalisent 58 variables dichotomiques. Aussi, les scores d'offre ont-ils été normalisés entre 0 et 100 en divisant la somme des points par 58 et en multipliant ce résultat par 100. Le score moyen obtenu est de 55.77 sur 100, légèrement au-dessus du score moyen théorique de 50 sur 100. Les plus forts scores sont observés au Niger, en Namibie et à l'Ile Maurice avec respectivement 71, 69 et 68. A l'inverse, la Sierra Léone, le Soudan et le Libéria ferment la marche avec des scores de 45 pour le premier pays et 42 pour les deux derniers, scores inférieurs d'au moins 10 points de pourcentage d'écart avec la moyenne africaine et déjà très en-deçà de la moyenne théorique.

Graphique 10. Indice d'offre de gouvernance par pays (score sur 100)



A la différence de la demande, l'offre de gouvernance es plus forte en milieu rural qu'en milieu urbain et décroît avec le niveau d'éducation. Elle est en même temps croissante le long des générations, de 55.17 (moins de la moyenne africaine) les 18-35 ans à 58.30 les plus de 60 ans en passant par 56.08 les 36-60 ans, le lien, bien qu'existant et positif avec l'IDH n'est net qu'entre le niveau élevé de l'IDH par rapport aux autres niveaux (moyen et faible) sans lien apparent entre ceux-ci.

Tableau 10. Indice d'offre de gouvernance (score sur 100)

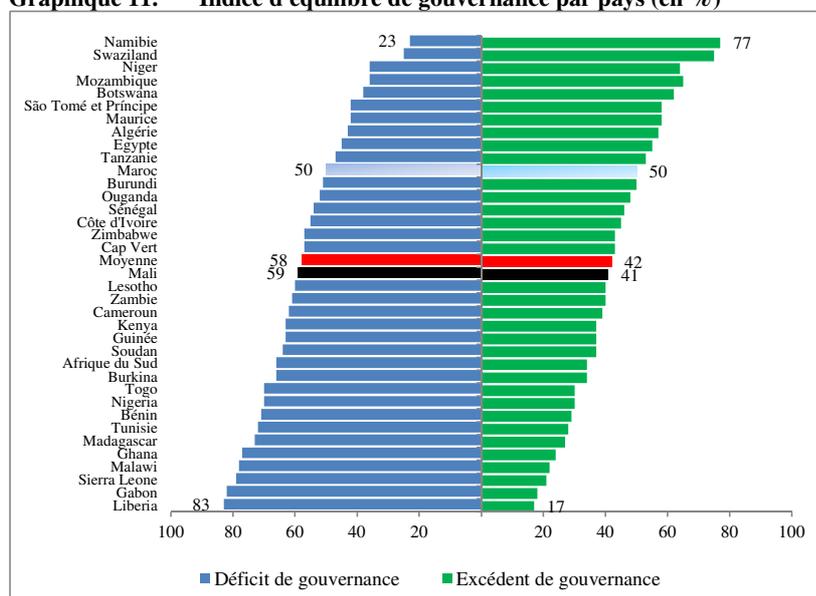
		Score /100
Milieu de résidence	Urbain	54.18
	Rural	56.90
Génération	18-35 ans	55.17
	36-60 ans	56.08
	Plus de 60 ans	58.30
Education	Aucun enseignement formel	57.26
	Enseignement primaire	56.53
	Enseignement secondaire	55.27
	Enseignement post secondaire	53.92
Région économique	CEDEAO	53.98
	CEEAC	52.50
	SADC	57.48
	COMESA	57.76
	UMA	53.46
IDH	IDH faible	55.58
	IDH moyen	55.36
	IDH élevé	59.27
Moyenne		55.77

3.3. Offre et demande de gouvernance

Lorsque l'offre de gouvernance est égale à la demande de gouvernance, on dit qu'il y a équilibre de gouvernance. Par contre, lorsque l'offre est supérieure à la demande, on dit qu'il y a excédent et si à l'inverse, la demande est supérieure à l'offre, on dira qu'il y a déficit de gouvernance. Le traitement des données ne présente de situation d'équilibre que pour le Maroc. L'excédent et le déficit de gouvernance ont été constatés çà et là et il a été établi le pourcentage de citoyens dans telle ou telle situation. Ainsi, il s'avère qu'il y a plus d'individus en situation de déficit qu'en situation d'excédent (58% contre 42%). En d'autres termes, l'Afrique est majoritaire en déficit de gouvernance, l'offre publique restant en deçà de la demande citoyenne.

Sur les 36 pays enquêtés dans ce Round, 25 pays sont effectivement déficitaires contre 10 seulement excédentaires et 1 à l'équilibre, le Maroc. Le déficit semble abyssal (plus de trois citoyens sur quatre) dans les cinq pays que sont le Liberia (83% des citoyens), le Gabon (82%), la Sierra Léone (79%), le Malawi (78%) et le Ghana (77%). A l'opposé, deux pays sont singulièrement excédentaires (toujours au moins trois citoyens sur quatre), à savoir la Namibie (77%) et la Swaziland (75%).

Graphique 11. Indice d'équilibre de gouvernance par pays (en %)



Le déficit de gouvernance s'observe pour toutes les caractéristiques sociodémographiques jusqu'ici utilisées, milieu de résidence, sexe, génération et éducation. Pour cette dernière caractéristique, il faut dire que l'équilibre est plutôt observé pour les "aucun enseignement formel". On note tout de même que le déficit est significativement plus important en milieu urbain qu'en milieu rural, tout aussi plus important pour les hommes que pour les femmes et qu'il croît avec le niveau d'éducation, de 55% pour le primaire à 66% le post-secondaire en passant par 61% le secondaire, soit un écart moyen de 5 points de pourcentage entre les trois ordres d'enseignement.

Par regroupement de pays, les lusophones sont les seuls groupes linguistiques à enregistrer un excédent de gouvernance (58% contre un déficit de 42%), les autres groupes étant déficitaires, pour 52% les arabophones, 60% les anglophones et 62% les francophones. Corrélativement, la CEDEAO enregistre le plus fort score moyen de déficit de gouvernance (66% contre une moyenne continentale de 58%). Elle distance les autres zones d'intégration de 4 à 13 points de pourcentage d'écart. Il faut enfin noter que le déficit diminue avec l'IDH, de 59% pour les pays à faible IDH à 52% pour ceux à IDH élevé en passant par 57% pour les nations à IDH moyen.

Tableau 11. Indice d'équilibre de gouvernance (en %)

		Déficit de gouvernance	Excédent de gouvernance
Milieu de résidence	Urbain	63	38
	Rural	55	45
Sexe	Homme	61	39
	Femme	55	45
Génération	18-35 ans	59	41
	36-60 ans	58	42
	Plus de 60 ans	52	48
Education	Aucun enseignement formel	50	50
	Enseignement primaire	55	45
	Enseignement secondaire	61	39
	Enseignement post secondaire	66	34
Langue officielle	anglais	60	40
	français	62	38
	portugais	42	58
	arabe	52	48
Région économique	CEDEAO	66	34
	CEEAC	62	38
	SADC	53	47
	COMESA	54	46
	UMA	55	45
IDH	IDH faible	59	41
	IDH moyen	57	43
	IDH élevé	52	48
Moyenne		58	42

Conclusions

En Afrique, tout au moins dans les pays ayant participé au processus Afrobaromètre 2014-2015, l'on retient qu'il existe un déficit assez important en matière de gouvernance dans la plupart des Etats. Du côté de la demande de bonne gouvernance, toutes les notes moyennes des différentes dimensions (citoyenneté, redevabilité et séparation des pouvoirs) sont supérieures aux moyennes théoriques respectives, soit une note globale de plus de 5 sur 10. Par contre, s'agissant de l'offre, deux des 5 dimensions de la gouvernance sont loin de la moyenne théorique tandis que les 3 autres sont bien au-dessus. Les deux principales faiblesses de ce côté donc sont la confiance aux institutions et l'efficacité des pouvoirs publics, sinon les gouvernants s'en sortent plutôt bien en matières de sécurité, de lutte contre la corruption et de justice.

En termes de demande, il faut noter que l'indice composite ainsi que les indices individuels sont positivement et de façon significative dépendants du niveau d'éducation des citoyens. Ils sont les plus élevés dans les pays francophones et à la CEDEAO. L'indice de séparation des pouvoirs diminue le long des générations ainsi qu'en milieu rural ou pour les femmes. C'est dire que l'éducation, l'urbanisation et l'égalité genre sont autant de défis devant accroître la demande bonne gouvernance en Afrique, demande croissante qu'on ne pourra satisfaire qu'avec une offre tout aussi croissante.

Du côté de l'offre justement, les indices individuels ont plus de comportements distincts de la somme et distincts les uns des autres. La faiblesse de la confiance aux institutions est déterminée par tous les citoyens de 55 ans au plus et par tous ceux qui sont sortis de l'analphabétisme. C'est dire combien cela va être difficile avec l'éducation pour tous en perspectives et presque une réalité dans certains pays africains. Plus grave, l'inefficacité des pouvoirs publics à satisfaire un certain nombre de préoccupations des citoyens est valable quelle que soit la catégorie socioprofessionnelle considérée et aussi quel que soit le regroupement linguistique ou géographique des pays ou quel que soit leur niveau de revenu ou d'IDH. Cela impliquerait une remise en cause des systèmes en place et un véritable sursaut continental pour satisfaire les besoins essentiels des populations africaines. L'indice de non corruption des institutions est satisfaisant

en moyenne mais décroît avec le niveau d'éducation, ce qui à terme pourrait le mettre à mal si des mesures rigoureuses de lutte contre la corruption ne sont pas prises et mises en œuvre.

Au total, le déficit de bonne gouvernance en Afrique est davantage creusé par les urbains, les hommes et les jeunes de 35 ans au plus. Aussi, augmente-t-il avec le niveau d'éducation en même temps qu'il reste plus important dans les pays francophones et à la CEDEAO.

Annexe. Distribution des pays de l'échantillon

	Pays	Langue	Intégration	Revenu	IDH
1	Algérie	arabe	UMA	moyen supérieur	élevé
2	Bénin	français	CEDEAO	faible	faible
3	Botswana	anglais	SADC	moyen supérieur	moyen
4	Burkina Faso	français	CEDEAO	faible	faible
5	Burundi	français	COMESA	faible	faible
6	Cameroun	anglais	CEEAC	moyen inférieur	faible
7	Cap Vert	portugais	CEDEAO	moyen inférieur	moyen
9	Côte d'Ivoire	français	CEDEAO	moyen inférieur	faible
10	Egypte	arabe	COMESA	moyen inférieur	moyen
12	Gabon	français	CEEAC	moyen supérieur	moyen
13	Ghana	anglais	CEDEAO	moyen inférieur	moyen
14	Guinée	français	CEDEAO	faible	faible
15	Kenya	anglais	COMESA	moyen inférieur	faible
16	Lesotho	anglais	SADC	moyen inférieur	faible
17	Liberia	anglais	CEDEAO	faible	faible
18	Madagascar	français	SADC	faible	faible
19	Malawi	anglais	SADC	faible	faible
20	Mali	français	CEDEAO	faible	faible
21	Ile Maurice	anglais	SADC	moyen supérieur	élevé
22	Maroc	arabe	UMA	moyen inférieur	moyen
23	Mozambique	portugais	SADC	faible	faible
24	Namibie	anglais	SADC	moyen supérieur	moyen
25	Niger	français	CEDEAO	faible	faible
26	Nigeria	anglais	CEDEAO	moyen inférieur	faible
27	Sao Tomé et Principe	portugais	CEEAC	moyen inférieur	moyen
28	Sénégal	français	CEDEAO	moyen inférieur	faible
30	Sierra Léone	anglais	CEDEAO	faible	faible
31	Afrique du Sud	anglais	SADC	moyen supérieur	moyen
33	Soudan	anglais	COMESA	moyen inférieur	faible
34	Swaziland	anglais	SADC	moyen inférieur	faible
35	Tanzanie	anglais	COMESA	faible	faible
36	Togo	français	CEDEAO	faible	faible
37	Tunisie	arabe	UMA	moyen supérieur	élevé
38	Ouganda	anglais	COMESA	faible	faible
39	Zambie	anglais	SADC	moyen inférieur	moyen
40	Zimbabwe	anglais	SADC	faible	faible

IDH	Indice de développement humain
CEEAC	Communauté économique des Etats de l'Afrique Centrale
CEDEAO	Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
COMESA	Common Market for Eastern and Southern Africa
SADC	Southern African Development Community
UMA	Union du Maghreb arabe